

PARQUET GENERAL

Luxembourg, le 23 mars 2026

Plateau du St-Esprit
L-2080 Luxembourg

Notice n° 24891/24/CD

AVIS JUDICIAIRE

Il est porté à la connaissance de Monsieur **Christopher David Noé PERRON**, né le **1^{er} juin 1988 à Thann (France)**, **sans résidence ni domicile connus**, qu'il fait l'objet d'un arrêt rendu le 27 janvier 2026 par la chambre correctionnelle de la Cour d'appel du Grand-Duché de Luxembourg, portant le numéro 55/26 V. et prononçant les appels de Christopher David Noé PERRON irrecevables dans le cadre du dossier inscrit sous le numéro de notice 24891/24/CD.

Le présent avis fait courir le délai des voies de recours à partir du cinquième jour suivant celui de sa publication. Le délai d'opposition contre un arrêt par défaut est de quinze jours.

L'acte en question peut être retiré au Parquet général, Cité judiciaire, Plateau du St-Esprit, L-2080 Luxembourg, bâtiment CR, bureau 4.05 au 4^e étage.

Pour le Procureur général d'Etat,
L'avocat général
Christian ENGEL